

SECTION 1. IDENTIFICATION

Identification du produit

Nom du produit : Mirex

Autres moyens d'identification

Type de produit : Liquide

Usage recommandé et restrictions d'utilisation

Catégorie d'utilisation : Nettoyant liquide à vitre

Restriction d'utilisation : Toutes autres utilisations que celles décrites sur l'étiquette et la fiche technique du produit.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur / Fabricant : Kempro Services
6068 boul. Métropolitain Est, Suite 100, St-Léonard, Québec. H1S 1A9
Tel : 1-800-299-0548

Courriel : info@kemproservices.com

Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence (indiquer les heures de service) : CENTRE ANTI-POISON : 1-800-463-5060
CANUTEC : +1-613-996-6666 ou *666 (cellulaire) (24/7)

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement de la substance ou du mélange

LIQUIDES INFLAMMABLES – Catégorie 3

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger :



GHS02

Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H226 – Liquide et vapeurs inflammables

Conseils de prudence

- **Prévention** : **P210**- Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P233- Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P240- Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241- Utiliser d'outils ne produisant pas d'étincelles.
P242- Utiliser du matériel antidéflagrant.
- **Intervention** : **P303 + P361 + P353**- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.
P370 + P378- En cas d'incendie: Utiliser dioxyde de carbone, agent chimique en poudre, et mousse adéquate pour l'extinction.
- **Entreposage** : **P403 + P235**- Stocker dans un endroit frais/bien ventilé. Tenir au frais.
- **Élimination** : **P501** - Éliminer le contenu/récipient de façon conforme à la réglementation locale.

Autres dangers connus

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Substance/préparation

Substances : Mélange
Autres moyens d'identification : Solution aqueuse composée des substances suivantes

Numéro CAS / autres identifiants uniques / Mélanges

Numéro CAS : Non applicable

Ingrédient	% (p/p)	Numéro CAS
Alcool Isopropylique	3 - 7	67-63-0
Éthylène glycol monobutyl ether	1 - 5	111-76-2

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins nécessaires

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Inhalation : Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Consulter un médecin si des symptômes se développent.

Contact avec la peau : Rincer la peau contaminée avec beaucoup d'eau. Consulter un médecin si des symptômes se développent.

Ingestion : En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner des petites quantités d'eau à boire. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Consulter un médecin si les symptômes se développent.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux : Aucun effet important ou danger critique connu
Inhalation : Aucun effet important ou danger critique connu
Contact avec la peau : Aucun effet important ou danger critique connu
Ingestion : Aucun effet important ou danger critique connu

Signes/symptômes de surexposition

Contact avec les yeux : Aucune donnée spécifique.
Inhalation : Aucune donnée spécifique.
Contact avec la peau : Aucune donnée spécifique.
Ingestion : Aucune donnée spécifique.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Note au médecin traitant : Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.
Traitements particuliers : Pas de traitement particulier.
Protection des sauveteurs : Pas d'autres informations importantes disponibles.

Voir Information toxicologique (section 11)

SECTION 5. MESURE À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Moyens d'extinction

- Agents extincteurs appropriés** : Utiliser dioxyde de carbone, agent chimique en poudre, et mousse adéquate pour l'extinction.
- Agents extincteurs inappropriés** : Jet d'eau à grand débit.

Dangers spécifiques du produit

- Danger d'incendie** : Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater.
- Produits de décomposition thermique dangereux** : Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: monoxydes, dioxydes de carbones et des traces de composés halogénés volatiles.

Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers

- Mesures spéciales de protection pour les pompiers** : En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en absence de formation adéquate.
- Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu** : Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

SECTION 6. MESURE À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

- Pour le personnel non affecté aux urgences** : Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu.
- Intervenants en cas d'urgence** : Porter un équipement de protection individuelle approprié. Pas d'autres informations importantes disponibles.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

- Méthodes de confinement** : Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorbé avec un matériau sec inerte et placer dans un contenant approprié.
- Méthodes de nettoyage** : Aucune méthode spéciale de collection n'est requise. S'en débarrasser selon les règlements nationaux et locaux.

SECTION 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

- Mesures de protection** : Manipuler avec soin, éviter les éclaboussures.
- Conseils sur l'hygiène générale au travail** : Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains soigneusement après manipulation. Consulter également la Section 8 pour d'autres renseignements sur les mesures d'hygiène.
- Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités** : Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer. Prendre des mesures contre les charges électrostatiques. Ne pas conserver avec les agents d'oxydation. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés.

SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Ingrédients dangereux	Valeurs limites d'exposition
Alcool Isopropylique	ACGIH TLV STEL: 400ppm
Éthylène glycol monobutyl ether	ACGIH TLV STEL: 20ppm

Mesures de protection individuelle

- Mesures générales de protection et d'hygiène** : Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé.
- Protection yeux/visage** : Porter un équipement de protection des yeux.
- Protection des mains** : Porter des gants de protection.
- Protection de la peau et du corps** : Aucune dans des conditions normales d'utilisation.
- Protection respiratoire** : Aucune dans des conditions normales d'utilisation.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence

- État Physique** : Liquide
- Couleur** : Bleu foncé
- Odeur** : Alcool
- Seuil olfactif** : Non disponible.
- pH** : 9.0-10.0
- Point de fusion** : Non disponible.
- Point de congélation** : Non disponible.
- Point d'ébullition** : 100°C
- Point d'éclair** : Non disponible.
- Taux d'évaporation** : Non disponible.
- Inflammabilité (solides et gaz)** : Non applicable.
- Limites inférieure et supérieure d'explosion (d'inflammation)** : Non disponible.
- Tension de vapeur** : Non disponible.
- Densité de vapeur** : Non disponible.
- Densité relative (g/ml)** : 0.955-0.975
- Solubilité** : Complète dans l'eau
- Coefficient de partage noctanol/eau** : Non disponible.
- Température d'auto-inflammation** : Non disponible.
- Température de décomposition** : Non disponible.
- Viscosité** : Non disponible.

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.

Stabilité chimique

Le produit est stable dans les conditions normales.

Risque de réactions dangereuses

Risque d'incendie.

Conditions à éviter

Matériaux incompatibles

Aucune donnée spécifique.

Produits de décompositions dangereux

Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone. En cas de décomposition: dioxyde de carbone, monoxyde de carbone et des traces de composés halogénés volatiles.

SECTION 11 DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Il n'existe aucune donnée disponible.

Irritation/Corrosion

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultats	Espèces	Exposition
Alcool Isopropylique	Oral Dermique Inhalation	DL50 DL50 CL50 (4h)	Rat Lapin Rat 5045 mg/kg 12800mg/kg 30 mg/L
Éthylène glycol monobutyl ether	Oral Dermique Inhalation	DL50 DL50 CL50 (4h)	Rat Cochon d'inde Rat 1200mg/kg >2000mg/kg 900mg/L

Sensibilisation

Il n'existe aucune donnée disponible.

Mutagénicité

Il n'existe aucune donnée disponible.

Cancérogénicité

Classification

Nom du produit ou de l'ingrédient	OSHA	CIRC	NTP	ACGIH	EPA	NIOSH
Alcool Isopropylique	-	-	-	-	-	-
Éthylène glycol monobutyl ether	-	-	-	-	-	-

Toxicité pour la reproduction

Il n'existe aucune donnée disponible.

Tératogénicité

Il n'existe aucune donnée disponible.

Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique -

Il n'existe aucune donnée disponible.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées -

Il n'existe aucune donnée disponible.

Risque d'absorption par aspiration

Il n'existe aucune donnée disponible.

Renseignements sur les voies d'exposition probables : Contact cutané. Contact avec les yeux. Inhalation. Ingestion.

Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

- Contact avec les yeux** : Aucune donnée spécifique.
- Inhalation** : Aucune donnée spécifique.
- Contact avec la peau** : Aucune donnée spécifique.
- Ingestion** : Aucune donnée spécifique.

Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme

Exposition de courte durée

- Effets immédiats possibles** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Effets différés possibles** : Aucun effet important ou danger critique connu.

Exposition de longue durée

- Effets immédiats possibles** : Aucun effet important danger critique connu.

Effets différés possibles : Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets chroniques potentiels sur la santé

Généralités : Aucun effet important ou danger critique connu.
Cancérogénicité : Aucun effet important ou danger critique connu.
Mutagénicité : Aucun effet important ou danger critique connu.
Tératogénicité : Aucun effet important ou danger critique connu.
Effets sur le développement : Aucun effet important ou danger critique connu.
Effets sur la fertilité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Valeurs numériques de toxicité

Estimations de la toxicité aiguë

Il n'existe aucune donnée disponible.

SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Toxicité

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Exposition
Aucun effet important ou danger critique connu.			

Persistance et dégradation

Il n'existe aucune donnée disponible.

Potentiel de bioaccumulation

Il n'existe aucune donnée disponible.

Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition sol/eau (KOC) : Il n'existe aucune donnée disponible.

Autres effets nocifs

Aucun effet important ou danger critique connu.

SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Méthodes de traitement des déchets : L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur. Ne pas déverser dans les égouts, les eaux de surface ou sur le sol.

Emballages contaminés: : Seul l'emballage vide peut être recyclé.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	Classification pour le TMD	IMDG	IATA
Numéro ONU		Non-règlementé	
Désignation officielle de transport de l'ONU		Non-règlementé	
Classe de danger relative au transport		Non-règlementé	
Groupe d'emballage		Non-règlementé	
Dangers Environnementaux		Non-applicable	
Autres		Non-applicable	

informations

Protections spéciales pour l'utilisateur

Transport avec les utilisateurs locaux : toujours transporter dans des contenants qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

SECTION 15. INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Listes canadiennes

- INRP canadien** : Aucun des composants n'est répertorié.
Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement) : Aucun des composants n'est répertorié.
Inventaire du Canada : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS
--

Historique

- Date d'édition** : 09/11/2020
Version : 1
Légende des abréviations : ETA = Estimation de la toxicité aiguë
FBC = Facteur de bioconcentration
SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques
IATA = Association international du transport aérien
CVI = conteneurs en vrac intermédiaires
code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses
LogK_{ow} = coefficient de partage octanol/eau
NU = Nations Unies
RPD = Règlement sur les produits dangereux

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.